

Après les droits, les devoirs : service civil obligatoire ou volontaire pour les femmes ?

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 10

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272950>

Nutzungsbedingungen

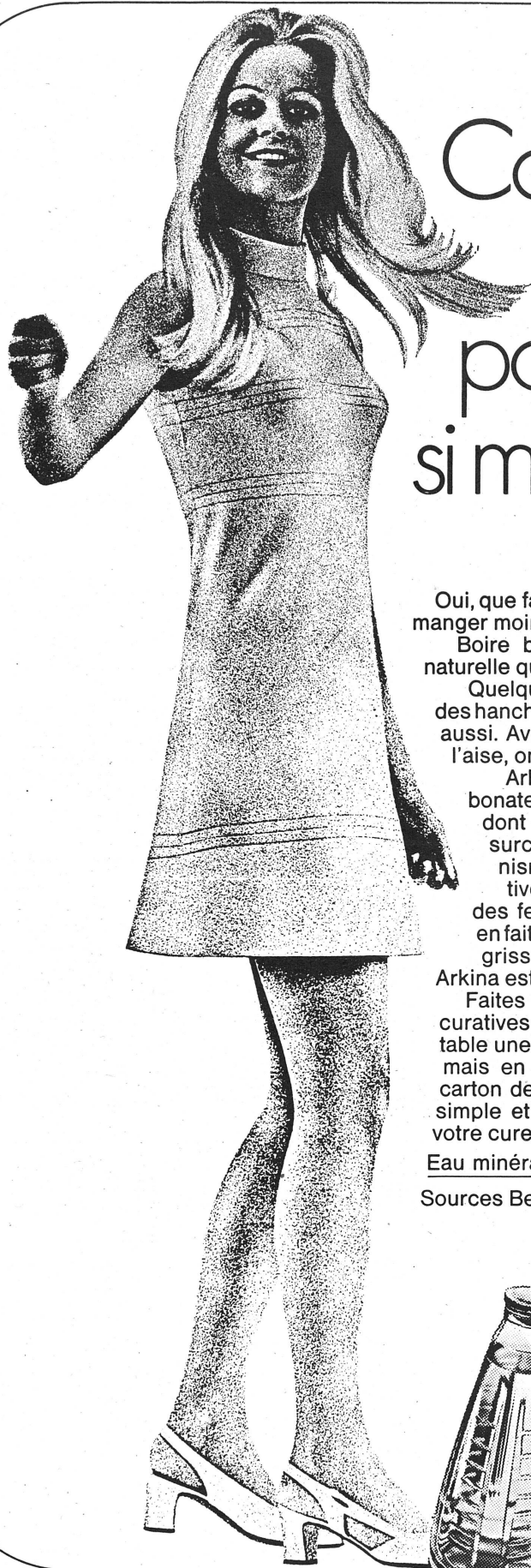
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Comment fait-elle pour rester si mince ?

Oui, que faire ? D'abord de l'exercice, ensuite manger moins et boire beaucoup.

Boire beaucoup d'Arkina, l'eau minérale naturelle qui stoppe l'escalade des kilos.

Quelques centimètres autour de la taille et des hanches, cela se voit, mais cela se ressent aussi. Avec des kilos en plus, on est mal à l'aise, on est fatigué.

Arkina contient des sulfates et bicarbonates de calcium, de magnésium, tout ce dont vous avez besoin pour éliminer les surcharges graisseuses de votre organisme. Elle est aussi légèrement laxative, ce qui convient bien à la plupart des femmes. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, Arkina est l'eau de votre bien-être.

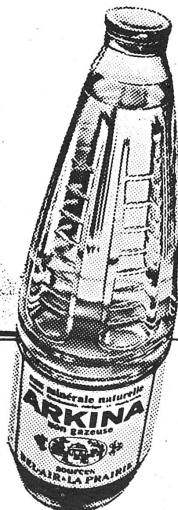
Faites profiter votre famille des propriétés curatives d'Arkina. Mettez chaque jour sur la table une maxi-Arkina de 1 1/2 l. Et pour ne jamais en manquer, achetez maxi-Arkina en carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et tellement plus sûr pour continuer votre cure de bien-être.

Eau minérale curative naturelle non gazeuse.

Sources Bel-Air et la Prairie.

maxi ARKINA

1 1/2
LITRE



L'eau de votre bien-être

APRÈS LES DROITS, LES DEVOIRS

Service civil obligatoire ou volontaire pour les femmes ?

Tel était le sujet de la journée d'information organisée par l'Alliance de sociétés féminines suisses et les trois autres organisations féminines faitières : les femmes catholiques, les femmes protestantes et la société d'utilité publique des femmes suisses, à Berne le 4 novembre. Il y avait foule au Burghof.

Dans son introduction Mme Régula Pestalozzi, présidente, a bien précisé que l'Alliance n'avait pas pris position sur le principe de l'obligation ou du volontariat féminin et que cette journée n'avait qu'un but informatif. Cela n'a pas empêché la presse romande et alémanique de titrer le lendemain « Service militaire obligatoire pour les femmes suisses ? » et de faire croire ainsi que les quatre grandes organisations féminines suisses s'étaient prononcées pour un service civil obligatoire pour toutes les jeunes filles.

MAIS DE QUOI S'AGISSAIT-IL ?

Une commission présidée par Mlle Lang, de la Croix-Rouge, et groupant des représentantes des quatre organisations féminines suisses, avait préparé un rapport très fouillé sur le problème. Il se terminait par la présentation de quatre modèles présentant chacun un type de service civil pour les femmes.

1. Service obligatoire général pour les femmes, pendant exact du service militaire des hommes.
2. Service obligatoire, selon le système des réserves et un recrutement des femmes en vue des catastrophes et de la défense nationale, pas de service en temps de paix (modèle recommandé par la commission).
3. Organisation de cadres volontaires par formation échelonnée.
4. Service social volontaire par formation échelonnée.

TABLE RONDE DE L'APRÈS-MIDI

Tout d'abord, chacune des participantes représentant les quatre grandes associations féminines était d'accord pour que le service civil, obligatoire ou non, ne soit pas un moyen pour trouver du personnel à bon marché. « La femme suisse ne doit pas être utilisée comme un bouche-trou » fut la phrase la plus applaudie de l'après-midi.

La représentante de la société des femmes suisses d'utilité publique était nettement la plus « à droite », défendant l'obligation, la nécessité de préparer les femmes à résister à la guerre totale. C'est dans la salle, et non sur la tribune, que le point de vue opposé se manifesta : « Il faudrait organiser un service volontaire pour la paix, où soient intégrées des notions positives telles que la contribution au développement social, la solidarité. Si on veut convaincre les jeunes, il ne faut pas parler de défense totale ».

On parla aussi d'un volontariat « obligatoire » selon lequel la femme s'engage volontairement pendant cinq ans à suivre certains cours ou à faire certains stages.

CONCLUSION

J'ai été personnellement très étonnée du grand nombre de femmes, jeunes et moins jeunes, qui sont d'accord de « faire quelque chose », de donner quelques semaines par année, les unes pour la patrie, les autres pour le prochain. Même le journal « Blick » fit une remarque semblable. Il interrogea plusieurs jeunes Suissesses « dans le vent » et trois sur quatre étaient favorables à un service civil volontaire. Il semble que la femme suisse ait du temps à donner. Mais comment se fait-il alors que les services officiels comme la Croix-Rouge, la protection civile, les S.C.F. ne recrutent pas les personnes dont ils auraient besoin, rencontent, en particulier en Suisse romande, si peu de succès ? Il faudrait peut-être changer les titres, avoir plus d'imagination et surtout faire participer les femmes aux responsabilités, leur faire entièrement confiance.

L'Alliance et la commission Lang « rajeunie » continueront à étudier le problème d'un service civil féminin. Peut-être arriverons-nous à trouver une solution.

Jacqueline Berenstein-Wavre.

¹ On peut se procurer tous les textes au secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines suisses, 12, Mainaustrasse, 8008 Zurich. Sur demande on peut aussi obtenir le procès-verbal de la Table ronde.